

Préparation à l'habilitation électrique

BS-BE

Public visé

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, des interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

Effectif

10 participants maximum.

Durée de la formation

2 jours.

Évaluation

Cette formation fait l'objet d'une **évaluation des savoirs et des savoir-faire**. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (**QCM**) constitué de plusieurs questions. **L'évaluation** des savoir-faire est réalisée à partir **d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention**.

Le formateur délivre un « avis après formation ». L'habilitation est formalisée par un titre d'habilitation. Ce titre est délivré par l'employeur au travailleur habilité qui doit être capable de le présenter en cas de besoin.

Maintien et actualisation des compétences

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. **La périodicité recommandée est de 3 ans**. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.

Publication UTE C 18-510 du 21 janvier 2012.

Objectif

La formation a pour objet de permettre au salarié d'exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement ou d'effectuer des manœuvres dans le respect des textes réglementaires – norme NF C 18-510.

Méthode pédagogique

- Théorique et pratique
- Mise en situation dans l'environnement professionnel du stagiaire
- Exposés-débats
- Jeux de rôle
- Films

Matériel pédagogique

- Armoire électrique
- Vérificateur d'absence de tension – VAT
- Équipements de protection individuelle – gants, casques, tapis de sol, etc.
- Caisse à outils

Programme

PARTIE **1**

PREMIER MODULE

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain – électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations – domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation – principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective – mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main, etc.) – risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur, ou près des ouvrages et des installations électriques

PARTIE **2**

SECOND MODULE

- Limites de l'habilitation « BS »
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique – informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement – fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle – identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit – pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement, raccordement et instructions de sécurité associées



Pour suivre cette formation